



Hôpital avec 5 pôles cliniques, un plateau technique, des activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Urgences, Soins de Suite et de Réadaptation, Psychiatrie, Pédopsychiatrie et EHPAD, recrute un(e)

CADRE DE SANTÉ FILIÈRE REHABILITATION PÔLE DE PSYCHIATRIE

LES MISSIONS DU SERVICE

La psychiatrie adulte au CH de Denain regroupe 2 secteurs (G33-G34) et assure l'ensemble des soins aux populations des secteurs concernés tant en consultation d'urgence, d'hospitalisation complète, d'Hôpitaux De Jour et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, les consultations en Centre Médico Psychologique regroupés en Centre de Soins Psychiques de Proximité, CSPP.

L'hospitalisation complète est organisée sur la base du parcours de soins de façon à répondre au mieux aux besoins de leur pathologie :

- Une unité d'accueil pour patients anxieux ou déprimés ou encore porteurs de troubles psycho émotionnels.
- Une unité de réhabilitation à visée de consolidation des habilités et de préparation à la sortie.
- Une unité dédiée à l'accueil des patients en soins sous contrainte (soins Psychiatriques à la demande d'un tiers (SDT) ou soins psychiatrique sur décision du représentant de l'état (SDRE), selon la loi N° 2011-803 du 5 JUILLET 2011 modifiée le 13 SEPTEMBRE 2013).

Un infirmier de secteur psychiatrique, basé aux urgences posté en 12H (8H-20H) assure le repérage et l'orientation des patients présentant des troubles psychiatriques et participe sur l'établissement au repérage des conduites suicidaires et de la psychiatrie de liaison.

Des consultations médicales d'urgence sont assurées par l'ensemble des praticiens des 2 secteurs.

Le CSPP assure et coordonne l'ensemble des activités ambulatoires (Consultations, suivis infirmiers, VAD....).

Il regroupe les 2 CMP des 2 secteurs.

CADRE DE LA FILIÈRE URPS

La filière URPS est organisée autour de 3 équipes :

- Une équipe ambulatoire assurant le suivi et le retour dans la cité dans l'anonymat (EARPS)
- Une équipe assurant les soins en hôpital de jour et en CATTP : 30 places
- Une équipe d'Hospitalisation complète (URPS) : 13 lits

La réhabilitation psychosociale est un processus qui facilite l'accès d'un individu à un niveau optimal de fonctionnement autonome dans la communauté.

Elle met l'accent sur l'intégrité et les forces de l'individu plutôt que sur sa maladie et propose une approche globale incluant la réadaptation au travail, le logement, les loisirs, l'éducation et l'adaptation personnelle.

L'objectif de soins consiste à aider la personne qui a une incapacité psychiatrique sévère et persistante à développer les habilités physiques, émotionnelles, sociales, intellectuelles, rétablir l'estime de soi et d'aménager des soutiens nécessaires pour lui permettre de vivre, d'apprendre, de travailler et de se socialiser, à trouver sa propre autonomie par le biais d'activités thérapeutiques orientées essentiellement vers l'extérieur.

Cette filière peut accueillir des patients en soins libres ou en soins sous contrainte mais stabilisés.

FONCTIONS ET TACHES DU CADRE DE SANTÉ

- Animation (Réunions, conduite de projet...)
- Gestion
 - des malades
 - des soins
 - des ressources humaines de l'unité
 - de la pharmacie, du matériel
 - des équipements et des locaux
- Réception-traitement et Transmission des informations diverses
- Supervision et Evaluation de l'activité, de la qualité des soins et des personnels, de la complétude des dossiers administratifs, notamment des soins sous contrainte
- Qualité et Gestion des Risques
- Fonction pédagogique (équipe, stagiaires)
- Fonction Recherche pour l'amélioration de la qualité des soins et de l'organisation du service
- Participation obligatoire aux astreintes cadres de proximité de l'établissement après validation du cadre supérieur et du Directeur des soins.

QUALITES REQUISES

INTELLECTUELLES :

- Sens de l'accueil
- Rigueur intellectuelle
- Faculté d'adaptation, de prévision
- Créativité, curiosité intellectuelle
- Dynamisme
- Esprit d'observation, lucidité
- Capacité d'organisation
- Capacité à entreprendre
- Capacités de recul par rapport aux situations
- Aptitudes à la gestion
 - à l'écoute
 - à l'animation d'une équipe
 - à la communication
 - à la négociation
 - à l'encadrement

MORALES

- Discrétion
- Tolérance
- Esprit positif
- Esprit d'initiatives
- Sens des responsabilités
- Sens de la mesure et de l'autorité
- Persévérance

EXIGENCES DU POSTE

- Bonne connaissance de la pathologie psychiatrique et du travail spécifique lié à l'alternative à l'hospitalisation.
- Garant de la prise en charge et du suivi législatif des soins sous contrainte.
- Il est garant de l'articulation avec les structures du pôle (CSPP, USAD, UPHSA et Urgences).
- Il organise la mise en place de projets (médical, de service et d'établissement) dans l'unité.
- Il travaille en collaboration avec les différents services de l'Hôpital.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires en journée du lundi au vendredi.

-> CONTACT :

M. LEFEVRE, Directeur des Ressources Humaines non médicales
03.27.24.30.12 - sdir@ch-denain.fr

Connectons-nous !

www.ch-denain.fr -  @ChDenain 

Centre Hospitalier de DENAIN
25 bis rue Jean Jaurès - 59220 DENAIN - 03 27 24 30 00